



Aérodrome de Nevers
58180 MARZY
www.aeroniv.fr
☎ 03 86 57 27 51

Aéronautique du Nivernais

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 MARS 2026

Ordre du jour :

Lecture et approbation du P.V. de l'A.G. du 12.04.2025
Rapport moral du Président.
Rapport financier du Trésorier et du Vérificateur aux comptes.
Élection du Vérificateur aux comptes
Sécurité des vols
Projets 2026
Parole aux invités
Questions diverses
Élections au conseil d'administration.

Le Président ouvre la séance à 14h00

Préambule

Le Président remercie pour leur présence

Monsieur Louis-François MARTIN, Maire de Marzy
Monsieur Jacques SUZANNE, Président d'Honneur de l'Aéroclub

La limite du quorum défini par l'article 13 des statuts de l'association étant atteinte (17 sur 28), l'Assemblée pourra valablement délibérer.

LECTURE ET APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'AG DU 12.04.2025

Après lecture du secrétaire, aucun membre ne s'y opposant, il est procédé à un vote à main levée.
Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le Président fait le point sur l'activité aéronautique de l'aéroclub pour l'année 2025.

Le Président constate avec regret une baisse marquée de l'activité, confirmant une tendance déjà amorcée l'année précédente. Le nombre d'heures de vol s'établit à **484h48**, soit une diminution significative de **144h30** par rapport à 2024.

Cette chute importante illustre les nombreuses difficultés rencontrées tout au long de l'année, marquée notamment par l'accident du F-GPJL, ayant entraîné une immobilisation de près de quatre mois, tout comme le Tecnam, immobilisé pendant des mois pour une panne moteur.

Le club s'est même retrouvé, durant certaines périodes, sans avion disponible, entraînant un arrêt quasi total de l'activité.

L'activité école, bien que toujours présente avec environ **250 heures d'instruction** à aussi souffert de ces contraintes, limitant la progression des élèves et affectant la dynamique de formation.

Le nombre total de pilotes reste modeste, avec une faible représentation féminine, ce qui souligne la difficulté persistante à renouveler et diversifier les effectifs.

Quelques actions ont néanmoins été menées afin de maintenir un minimum de dynamisme :

- Participation à la journée féminine de l'aéronautique à Nevers
- Présence sur plusieurs forums des associations
- Organisation de la remise des diplômes du BIA (6 lauréats en 2025)
- Participation à divers événements locaux
- Recrutement de deux instructeurs en auto-entrepreneuriat, dont l'un assure des cours théoriques intensifs au sein de l'aéroclub

Toutefois, ces initiatives, bien que positives, n'ont pas suffi à enrayer la baisse globale de l'activité, du moins jusqu'au mois de décembre, marqué par l'arrivée de l'Elixir, qui a permis une reprise notable et une hausse des heures de vol.

En conclusion, le Président souligne néanmoins la résilience du club, qui a su maintenir son activité malgré un contexte particulièrement contraignant. Il appelle à une mobilisation collective afin de redynamiser l'aéroclub dans les années à venir.

Il adresse enfin ses remerciements aux membres du bureau, au Conseil d'Administration, aux instructeurs, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles et à leurs proches, pour leur engagement et leur persévérance dans une année éprouvante pour notre aéroclub.

RAPPORT FINANCIER 2025

M. Arnaud DRAPIER présente le compte de résultats et le bilan financier pour l'exercice 2025.

Il attire d'abord l'attention sur le déficit important du compte de résultat, qui reflète très clairement la situation rencontrée au cours de l'exercice. Celui-ci s'explique notamment par la baisse significative des heures de vol, la diminution du nombre de membres et donc des cotisations, ainsi que par des événements exceptionnels, en particulier l'accident du F-GPJL, ayant entraîné des coûts à la charge du club, dont le remplacement de l'hélice. À cela s'ajoute une forte augmentation des dépenses de maintenance.

Il précise toutefois que, malgré un résultat déficitaire, le bilan de l'association demeure solide. Le club dispose en effet d'actifs importants, notamment avec un avion récemment acquis et un second appareil présentant encore un fort potentiel.

Le Trésorier tient ainsi à rassurer l'assemblée sur la bonne santé financière globale de l'aéroclub, qui est aujourd'hui très éloigné de toute situation de cessation de paiement. Il souligne également que, depuis plusieurs mois, une dynamique positive s'est enclenchée, avec une nette reprise des heures de vol.

Cette reprise soutenue de l'activité permet de générer une trésorerie en amélioration, désormais plus saine et plus conforme aux besoins du club, offrant ainsi de réelles perspectives d'avenir.

Le vérificateur aux comptes remercie le trésorier pour la qualité du travail réalisé. Il certifie que les écritures comptables sont sincères et fidèles à la réalité financière de l'association.

En accord avec la présentation du trésorier, il attire toutefois l'attention sur une situation économique fragile, qui impacte directement les comptes du club, notamment en raison d'un niveau d'endettement (emprunts) nettement supérieur à celui de l'année précédente.

ELECTIONS DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

M. Philippe TRBICH est élu vérificateur au compte 2026 par un vote unanime de l'assemblée

PROJETS 2026

Parmi les projets pour 2026 :

- Journée portes ouvertes
- Journée baptêmes
- Rallye château
- Café Croissants

PAROLE AUX INVITES

Avant de donner la parole aux invités, **le Président prend la parole :**

Il annonce, avec émotion, sa décision de quitter ses fonctions ainsi que son poste au sein du conseil d'administration, après dix années à la tête de l'Aéronautique du Nivernais. Il explique que ce choix, mûrement réfléchi, est motivé par le souhait de se consacrer davantage à sa vie personnelle.

Il dresse un bilan très positif de son mandat, marqué par de nombreux projets structurants, notamment le retrofit d'un avion et l'acquisition d'un appareil neuf, traduisant une volonté forte de modernisation et de développement du club. Il rappelle également que la sécurité a toujours constitué une priorité dans les orientations prises. Il souligne que ces réussites sont le fruit d'un engagement collectif et tient à remercier l'ensemble des membres, bénévoles et acteurs du club pour leur implication.

Le président indique qu'il assurera la transition jusqu'au prochain conseil d'administration et précise qu'il restera membre de l'association, continuant à participer à la vie du club en tant que pilote.

Il conclut en remerciant les adhérents pour leur confiance et en formulant ses vœux de réussite et de pérennité pour l'aéroclub.

Le président donne la parole à **Sébastien DUPAS, Secrétaire général de l'Aéroclub.**

Celui-ci présente le bilan de son engagement au sein de l'Aéronautique du Nivernais, où il a exercé pendant plus de dix ans, notamment en tant que secrétaire et webmaster. Il rappelle les années dynamiques qu'a connues le club, marquées par une forte activité et une vie associative riche.

Il souligne toutefois une baisse récente de cette dynamique, liée à des difficultés matérielles (immobilisation d'aéronefs, baisse d'activité) mais aussi à un manque de communication et à des tensions internes. Revenu provisoirement au poste de secrétaire fin 2025, il indique être très enthousiaste pour l'avenir avec la relance de l'activité, comme en témoignent les heures de vol en très nette progression depuis décembre 2025

Malgré ces résultats encourageants et une situation globale du club jugée saine (finances, flotte modernisée, membres engagés), il exprime son regret face au climat relationnel actuel, qui a motivé sa décision de ne pas se représenter au conseil d'administration.

Il conclut en soulignant que le club dispose aujourd'hui de bases solides pour poursuivre son développement, tout en laissant aux membres la responsabilité des orientations futures. Il remercie enfin les personnes avec lesquelles il a collaboré et réaffirme son attachement à l'association.

Le Président donne ensuite la parole aux invités.

Monsieur Louis-François Martin, Maire de Marzy, prend la parole à son tour.

Emu à l'approche de la fin de son mandat, et faisant le parallèle avec les départs du président et du secrétaire, il tient à exprimer l'attachement profond et sincère qu'il porte à l'aéroclub. Il rappelle à cette occasion qu'il n'a

manqué aucune assemblée générale depuis 1989, témoignant ainsi de son engagement constant aux côtés de l'association.

Il souligne l'absence de la représentante de la municipalité de Nevers, Madame Corinne MANGEL, et regrette que la plupart des nombreux projets qu'elle annonçait lors de ses présences aux assemblées générales du club ne se soient que très rarement concrétisés. Il déplore que cette infrastructure soit restée en l'état au fil des années, malgré un potentiel important qui, selon lui, demeure toujours bien réel.

Sans porter de jugement sur les orientations prises par l'association, il insiste sur le fait qu'une structure capable d'investir traduit une véritable dynamique, ainsi qu'un sens des responsabilités et un engagement fort de la part de ses dirigeants.

Il conclut son intervention en adressant ses remerciements chaleureux à Éric Gomez, président, et à Sébastien Dupas, secrétaire, saluant le travail accompli, leur implication et leur détermination à défendre et faire vivre l'aéroclub.

Monsieur Jacques Suzanne, président d'honneur de l'Aéroclub, prend la parole. Il se dit quelque peu déboussolé par la situation actuelle, rappelant qu'un aéroclub reste par nature une structure fragile, nécessitant cohésion et engagement constant de ses membres.

Fort de son expérience de quatorze années passées à la présidence du club, il indique comprendre les décisions de démission évoquées. Il souligne que la gestion d'une telle association peut s'avérer particulièrement éprouvante, allant parfois jusqu'à donner le sentiment de devoir « éteindre des incendies » en permanence, ce qui constitue une charge lourde sur la durée.

Il exprime néanmoins l'espoir que la nouvelle équipe saura insuffler une dynamique positive, fondée sur une bonne ambiance, un esprit de renouveau et une relance durable de l'activité, notamment à travers une augmentation des heures de vol.

Monsieur Alain-Jacques Bertrand prend la parole spontanément afin d'exposer un différend personnel l'opposant au conseil d'administration. Il fait part de son désaccord concernant l'application du règlement intérieur ainsi que la présence d'un membre lors de la présente assemblée générale.

À l'issue de son intervention, il quitte la séance.

Aucun membre présent ne s'opposant à la poursuite de l'assemblée générale en présence de la personne concernée, la séance se poursuit.

ELECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Eric GOMEZ Président, qui a présenté sa démission devant l'assemblée, assurera les affaires courantes jusqu'au conseil d'administration électif qui suivra la présente assemblée générale.

Monsieur Sébastien DUPAS, Secrétaire et également démissionnaire, ne renouvelle pas sa candidature mais assurera également les affaires courantes jusqu'au conseil d'administration électif qui suivra la présente assemblée générale.

Messieurs Etienne BLOND, Paul CHENE et Francisco VIEIRA, membres sortants, renouvellent leur candidature.

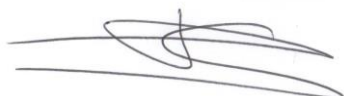
Monsieur Patrick LANINI se porte candidat

Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

Le Président lève la séance à 16h00 et invite toute l'assistance au pot amical qui suit.

Le Secrétaire

Sébastien DUPAS



Le Président

Eric Gomez

